

Poste : Conseiller ressources humaines**Direction : Ressources humaines****SOMMAIRE DE L'EMPLOI**

Relevant du directeur des ressources humaines, le conseiller ressources humaines coordonne toutes les étapes requises à l'attraction, puis à la rétention du capital humain de la coopérative. Il anime les activités de dotation et de prévention des lésions professionnelles, en plus de contribuer au développement organisationnel de la coopérative.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUESEn matière de dotation

- Assurer la promotion des emplois;
- Coordonner le processus de sélection;
- Outiller et animer les comités de sélection;
- Conseiller les gestionnaires dans leur sélection;
- Réaliser les tâches administratives liées à la dotation.

En matière de d'accueil et d'intégration

- Planifier le parcours d'accueil du nouvel employé;
- Coordonner sa réalisation;
- Évaluer l'atteinte des objectifs d'accueil et d'intégration et apporter les correctifs requis.

En matière de prévention des lésions professionnelles

- Former les comités paritaires en santé et sécurité du travail;
- Coordonner, animer et assurer le secrétariat des rencontres;
- Implanter les activités et les outils requis à l'identification des dangers, l'évaluation des risques et la planification des démarches de prévention des lésions professionnelles;
- Contribuer au choix, à la promotion et à l'évaluation des services d'aide offerts aux employés de la coopérative.

En matière de développement organisationnel

- Contribuer à la réalisation de la planification stratégique de la coopérative;
- Planifier, coordonner et réaliser les projets de développement organisationnel qui lui sont délégués;
- Supporter les projets de changements;
- Coordonner le développement des compétences.

En matière de soutien aux activités administratives de la direction ressources humaines

- Réaliser les tâches administratives en lien avec ses responsabilités;
- Soutenir et relever, en cas de contingence, la conseillère à la rémunération et aux avantages sociaux;
- Soutenir et relever, en cas de contingence, le directeur des ressources humaines.

Date de révision : 2019-02-21

Approbateur :

Jean-François Dumas

Directeur des Ressources humaines

Conservation : N/A

Peut être appelé à réaliser toute autre tâche connexe à la réalisation des mandats de la direction des ressources humaines.

EXIGENCES D'EMBAUCHE

- Baccalauréat en relations industrielles, en ressources humaines ou toute autre formation équivalente;
- Certificat en santé et sécurité du travail un atout;
- 5 ans d'expériences pertinentes;
- Réalisation de processus de sélection impliquant des comités;
- Avoir animé la prévention des lésions professionnelles avec des comités de santé et de sécurité du travail.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Habilités reconnues en matière d'accompagnement, capacité à agir en partenaire d'affaires;
- Orientation vers la coopération, la participation des salariés, l'amélioration de la qualité des emplois;
- S'impliquer dans la vie associative de la coopérative;
- Investir quotidiennement dans la création de relations interpersonnelles robustes et positives.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Veillez soumettre votre dossier de candidature avant le 16 mars prochain en envoyant le courriel à l'attention de M. Jean-François Dumas : jean-francois.dumas@ctaq.com en indiquant le titre du poste dans le sujet de votre message.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.